

FICHE DE PRESENTATION LA CAVERNE

5bis, impasse des Carrières

MATERIEL

5 alcôves avec tables et bancs fixes

Tables et chaises sur demande

Réfrigérateur et évier

CAPACITE

Salle sur 3 niveaux, avec comptoir

Formule cocktail : 60 personnes

Formule banquet : 40 personnes



REGLES

Licence de débit de boissons temporaire en cas de buvette alcoolisée

Toutes déclarations (SACEM, charges sociales...) dans les délais sous la seule responsabilité de l'organisateur

Interdiction de toute nuisance sonore pour le voisinage et arrêté municipal requis pour toute ouverture tardive

Aucune sous-location et dédommagement de la Commune pour toute utilisation excessive

Restitution de la salle dans l'état d'origine (ménage, rangement), sous peine d'indemnisation de la Commune

Respect des règles élémentaires de sécurité, pas de gaz, pas d'animaux et pas de bougies

Attention au stationnement en zone bleue du centre-bourg

MODALITES DE LOCATION

Feuille de réservation à remplir le plus tôt possible avec chèque de caution

Règlement lors de la remise des clés sur présentation d'une attestation de responsabilité civile « tous risques » délivrée par l'assureur pour la manifestation

Horaires : de 8 heures à 22 heures



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS